AGRICULTURE : nouveau litige entre les producteurs Sunlait et Savencia

En raison du refus d'un nouveau contrat-cadre de SAVENCIA / **T :** 01.39.24.97.00 à un millier de ses éleveurs laitiers membres de l'association d'organisations de producteurs SUNLAIT, les éleveurs laitiers de l'organisation de producteurs Ouest'Lait (une des six OP de Sunlait) ont été appelés à se rassembler hier jeudi 8 février devant l'usine ARMOR PROTEINES / **T :** 02.99.18.52.52, appartenant au groupe Savencia, à Saint-Brice-en-Coglès en Ille-et-Vilaine. Le litige lié à ce nouveau contrat doit passer, le 15 février prochain devant le Comité de règlement des différends commerciaux agricoles (CRDCA), instance mise en place par la loi Egalim. Les 540 producteurs adhérents à l'OP Ouest'Lait sont installés dans la Manche, le Calvados, l'Orne, mais aussi en Ille-et-Vilaine et Mayenne, et représentent 60% du lait de Sunlait. Pour rappel, Sunlait a fait condamner en août 2022 le groupe Savencia à payer 26 millions d'euros à ses producteurs pour non-respect du contrat laitier, jugement qui a été infirmé par la Cour d'appel de Caen en décembre dernier. www.sunlait.fr www.savencia.com